Plusieurs cas d'intoxication ont été signalés suite à la consommation de spécimens crus de Leccinum aurantiacum (Bolet orangé) et Leccinum carpini (Bolet des charmes).

La consommation des pieds très fibreux pourrait également être à l'origine de certains soucis.

En ce qui concerne Leccinum scabrum (Bolet rude), les intoxications relevées pourraient provenir d'une intolérance au tréhalose, présent dans ce type de champignon.